

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XII^e Volume.
N^o 10. — Octobre 1887.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1887

KINA

**Vin apéritif, tonique et reconstituant,
composé suivant la formule du D^r HERPIN.**

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1885

Le **Kina**, dont le goût est très agréable, est un vin dont l'usage est particulièrement recommandé pour combattre les affections qui résultent de l'appauvrissement du sang (anémie, chlorose, scrofule, leucorrhée, etc.).

Le Quinquina et les autres éléments qui composent le **Kina**, ont des propriétés fébrifuges, nutritives, stimulantes et anti-nerveuses, qui, combinées avec le vin lui-même, donnent au produit complet ses propriétés toniques et reconstituantes. Les prix de vente du **Kina**, *franco* à domicile, sont : Caisse de 3 litres, 9 fr. — 6 litres, 16 fr. 50 — 12 litres, 30 fr.

EAUX-DE-VIE

MÉDAILLE DE VERMEIL, PARIS 1885.

Excellente eau-de-vie, vieille, bonifiée, 45°... En litres **1 fr. 60**
— — — — — En fûts **1 fr. 50**

EAU DE TABLE FERRUGINEUSE

DE

CHANTILLY (Oise),

GAZEUSE, DIGESTIVE, DIURÉTIQUE ET RAFRAICHISSANTE
NE DÉCOMPOSANT PAS LE VIN

Livraison aux Consommateurs dans tout le Département de l'Oise,
à **25 centimes la bouteille** (verre compris).

Adresser les Commandes à **L. ROTTÉE**, à Nogent-sur-Oise,

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

J'adresse des échantillons à toute personne qui m'en fait la demande. Tout envoi qui ne serait pas exactement conforme à l'échantillon choisi, serait, sans aucune discussion, repris par moi.

Le tarif des vins fins et des alcools est envoyé sur demande.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 OCTOBRE 1887.

PRÉSIDENTE DE M. VINET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre est approuvé.

Sont présentés :

MM. ZAMMARRETTI, rentier à Ver ;

Georges ELIE, jardinier chez M. Zammarretti, à Ver ;

LEBLANC, maire de Saint Maximin.

M. le Secrétaire-Général donne lecture du rapport de la Commission chargée d'examiner les travaux à exécuter au jardin.

A l'unanimité, la Commission adopte les résolutions suivantes, qu'elle soumet à l'approbation de la Société :

1^o Suppression de tous les arbres ou arbustes forestiers ou d'ornement se trouvant à droite et à gauche de l'intérieur du jardin, ainsi que de la plupart de ceux occupant la partie basse ;

2^o Continuation de la grille latérale au rempart Bellevue sur une longueur d'environ 15 mètres ;

3^o Crépissage du mur de clôture sur ledit rempart ;

4^o Construction d'un mur fermant complètement le jardin du côté de la rue Saint-Etienne ;

5^o Etablissement d'une grande porte.

La dépense occasionnée par ces divers travaux peut être évaluée à environ 2,000 francs.

Restait à trouver les ressources nécessaires pour y faire face.

L'emprunt est rejeté sans discussion.

Sur la proposition de M. le Secrétaire-Général, la Commission, à l'unanimité, adopte l'organisation d'une Tombola à l'occasion de l'Exposition bisannuelle de 1888.

XII^e VOLUME. — N^o 40. — OCTOBRE 1887.

Une Commission, nommée en séance générale, serait chargée de réunir le plus grand nombre de lots et de souscripteurs.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Afin de laisser aux visiteurs de l'Exposition trimestrielle le libre accès de la salle, la lecture et la discussion du mémoire de M. Delmont, sur le hannetonnage, sont remises à une séance ultérieure.

La Société prie M. Thirion, vice-président, de vouloir bien se mettre en rapport avec la Société d'agriculture, pour donner à cette question toute l'ampleur qu'elle réclame.

N. B. — Nous apprenons qu'au moment où M. Thirion s'est présenté à la réunion de la Société d'agriculture, la discussion sur la destruction des hannetons était déjà commencée. Il y a donc tout espoir que des travaux des deux Sociétés résulteront les mesures nécessaires pour enrayer le fléau qui a fait tant de ravages cette année dans les champs et les jardins.

Concours spéciaux du 2 Octobre.

Si l'Exposition florale de juillet n'avait rien laissé à désirer, nous pouvons affirmer que les Concours de fruits et légumes ont eu un légitime succès, tant pour la beauté que les nombreuses variétés de lots apportés.

Le Jury a décerné les récompenses suivantes :

MM. PECQUET, médaille de vermeil, 2^e classe.

GORENFLOT, — 3^e —

CAILLEUX, médaille d'argent, 1^{re} —

TÉTART, — 1^{re} —

DENIZOT, — 2^e —

PETIT, — 2^e —

M. LOZET, professeur, avait exposé, hors concours, une belle collection de fruits et raisins.

Le Jury lui vote des félicitations et des remerciements.

La séance est levée à trois heures.

Concours cantonaux.

Les concours entre les élèves des écoles primaires ont eu lieu à Senlis, le 14 août, et à Pont-Sainte-Maxence, le 19 du même mois.

Pour le canton de Senlis, le jury se composait de MM. Thirion, Vinet, Lozet, membres de la Société, et de MM. les Instituteurs de Barbery et Montlévy, délégués par M. l'Inspecteur primaire.

M. Vernois, président, assistait aux examens.

28 élèves se sont présentés.

Le jury avait choisi comme sujet de la composition écrite :

Plantation d'un arbre à fruits. — Etude de différents terrains. — Préparation de l'emplacement. — Choix de l'arbre en raison de la nature du terrain. — Préparation de l'arbre.

Les élèves avaient à répondre aux questions orales suivantes :

Culture, récolte et conservation des pommes de terre. — Les greffes en écusson. — Description des organes d'une fleur.

Ont obtenu :

1^{er} prix : CHARTIER (Eugène), de Senlis.

2^e — MUNIER (Emile), de Chamant.

3^e prix *ex aequo* : MACRET (Paul), et RAMUS (Victor), de Senlis.

4^e — PAGE (Achille), RICHOMME (Eugène), et MALLET (Fernand), de Senlis.

1^{re} mention : BELLARD (Jules), de Senlis.

2^e — LEMAIRE (Alfred), de Senlis.

3^e — DELARUE (Henri), de Senlis.

A Pont-Sainte-Maxence, le jury était composé de MM. Haulouin, inspecteur primaire, Payen, vice-président de la Section, Gaillardin, secrétaire, Jaunez, trésorier, Lemerrier, vice-secrétaire, et Mast, instituteur à Pontpoint.

Composition écrite :

Quelles sont les plantes commerciales, industrielles et

fourragères? Leurs divisions. — Description sommaire de chacune. — Leur utilité.

Questions orales :

Structure d'un arbre. — Utilité de chacune des parties. — Mode de reproduction. — Marcotte, greffe, bouture.

Quels sont les principaux légumes que l'on doit cultiver? — Modes de conservation.

4 élèves étaient présents.

Ont obtenu :

1^{er} prix : BENOIST (Paul), de Pont-Sainte-Maxence.

2^e — CHÉRY (Albert), id.

Mention : DELARUELLE (Gustave). id.

Qu'il me soit permis, en cette circonstance, de remercier au nom de la Société, M. Halouin, inspecteur primaire, du précieux concours qu'il nous a prêté.

Vous savez, Messieurs, que par suite des travaux du Bureau pour la formation des Sections de Crépy et Pont-Sainte-Maxence, nous avons involontairement apporté du retard dans l'accomplissement de cette partie du règlement. Il nous aurait donc été bien difficile de mener à bien les Concours cantonaux si nous n'avions trouvé chez M. l'Inspecteur l'aménité et le dévouement qu'il apporte dans tout ce qui touche l'instruction en général, et notre Société en particulier.

En quelques jours tous les instituteurs furent prévenus et purent envoyer leur adhésion.

M. Halouin tint en outre à assister à chacun de ses examens.

C'est là un grand encouragement pour MM. les Instituteurs et leurs élèves; aussi pouvons-nous espérer que l'année prochaine les concurrents seront beaucoup plus nombreux.

Pour arriver à ce but, il y aura lieu de fixer aussitôt que possible la date des Concours cantonaux en 1888, et d'insérer cette date à plusieurs reprises dans le Bulletin.

Nous rappelons à MM. les Instituteurs que le programme de ces Concours se trouve inséré page 32 du Règlement.

G. D.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1887.

La séance est ouverte à deux heures. M. Lozet, jardinier-professeur, entretient ses auditeurs des opérations dont les arbres fruitiers sont en ce moment susceptibles.

Les membres de la Société se sont ensuite rendus successivement aux jardins de MM. Gannier, Fasquelle et Cluet, où ont été pratiquées des greffes de rosiers.

La séance a été levée à 3 heures.

SÉANCE DU 14 AOUT 1887.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Chopinet, vice-président de la section.

M. Lozet développe l'importante question de la *greffe des boutons à fleurs*.

Il est ensuite procédé, conformément aux dispositions du règlement, à l'appréciation d'un apport fait par M. Béry, membre participant.

Cet apport est composé de :

1^o Deux bouquets;

2^o Un lot de fruits comprenant un très joli melon fond blanc, deux variétés de raisin, deux variétés de prunes, une variété de poires et une variété d'abricots; tous ces fruits se font remarquer par leur complète maturité.

La commission permanente, après examen, adresse ses félicitations à M. Béry et lui accorde pour *chacun* de ses lots *une mention honorable*.

M. Francolin, secrétaire, donne ensuite connaissance de l'admission de M. Clair dans la Société, à partir de ce jour.

La séance a été levée à 4 heures.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1887.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Chopinet; le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

M. Béry, membre participant, a fait l'apport suivant :

- 1° Trois bouquets artificiels;
 - 2° Un lot de fruits composé de dix poires, dix pommes et trois variétés de raisin;
 - 3° Une bourriche de pensées bien en fleurs et très variées.
- La commission permanente, après appréciation, est d'avis d'accorder à M. Béry le maximum des points attribuables pour son apport.

M. Cureau, président de la section, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

DE L'EFFET PERNICIEUX DES CHAMPIGNONS

sur les arbres et les bois,

PAR M. BOUDIER,

Président de la Société mycologique de France.

Il n'est personne qui, dans les campagnes, n'ait été à même de voir des champignons de diverses espèces pousser sur les arbres de nos jardins et de nos bois, et personne aussi qui n'ait remarqué leur effet nuisible.

Bien que cette nocuité soit souvent moins grande qu'on puisse le croire, puisqu'en général, et à de rares exceptions près, ces productions n'attaquent pas les arbres sains, mais bien ceux qui sont en décrépitude, et plus souvent encore ceux qui sont entièrement morts, elle n'en est pas moins certaine.

Il suffit qu'une branche soit malade, que le tronc ou une racine aient un point plus ou moins mortifié, une carie quelconque, pour y voir paraître au bout de peu de temps quelques-uns de ces végétaux. Un arbre sain en étant ordinairement privé, l'apparition d'un champignon est un indice certain d'une altération générale ou partielle, aussi ces végétaux ne sont-ils pas le plus souvent de vrais parasites, mais vivent plutôt du produit de la désorganisation des tissus, désorganisation qu'ils provoquent habituellement pour leur existence, comme je le ferai voir plus loin. Il est bon de remarquer que toutes les espèces ne sont pas nuisibles au même degré. Telle par exemple se développera sur un arbre

languissant, telle autre peu de temps après une blessure quelconque, telle autre enfin ne paraîtra que sur le bois mort et même attendra que les parties corticales ou ligneuses soient plus ou moins altérées, plus ou moins pourries même, suivant les besoins de l'espèce. Je n'aurai ici en vue, et encore seulement d'une manière générale, que les espèces réellement nuisibles, c'est-à-dire celles qui contribuent si puissamment à la perte des arbres, ou celles qui, s'attaquant aux bois morts ou aux bois de charpente, les rendent impropres aux usages qu'on leur demande.

Je ne parlerai donc pas d'une foule de champignons arboricoles appartenant à des Hyménomycètes ou à des Ascomycètes et que leur taille exigüe, leur vie sur les parties les plus extérieures de l'écorce, dans leurs fissures, sur des parties privées de vie et réduites en terreau, ou encore sur les mousses qui les recouvrent, rend inoffensifs, me bornant simplement à considérer dans son ensemble, l'action de ceux que leur taille et la puissance de leur végétation mycélienne rend les plus pernicieux de tous.

Parmi ces dernières espèces on peut encore distinguer plusieurs degrés de nocuité. Les unes agissent surtout presque mécaniquement par leur mycelium qui, dans l'état végétatif, c'est-à-dire dans la période de vie active, s'insinue entre le bois et l'écorce, et tantôt en larges membranes byssoïdes, tantôt en longs filaments rhizomorphes, soulève cette dernière dans une plus ou moins grande étendue, et quoique sans action directe bien visible sur le bois, y entretient une humidité constante, ou permet à de nombreux insectes d'y trouver un refuge et même d'y vivre à ses dépens quand ce n'est pas à celui du bois, ajoutant ainsi à sa propre action un danger nouveau.

Ce décollement de l'écorce est très fâcheux pour les arbres, et ce sont surtout des espèces d'Agaricinés ou champignons garnis en dessous de lamelles qui le produisent, comme certains *Collybia* et *Armillaria*. Mais, malheureusement, là ne se borne pas habituellement le mal. Le mycelium attaque souvent l'écorce et le bois lui-même. Il pénètre entre les cellules et les fibres, les tue, les désorganise dans une plus ou moins grande étendue pour y puiser ensuite les éléments

nécessaires à son développement. C'est ainsi qu'agissent les grandes espèces des genres *Pleurotus*, *Pholiota*, *Flammula*, *Lentinus*, *Lenzites*, etc., qui sont si fréquentes sur les arbres, aussi bien de nos jardins que de nos forêts. Les unes n'envahissent que les bois morts il est vrai, mais les autres n'attendent pas cet état, et paraissent quelquefois peu de semaines après la coupe d'un arbre ou même d'une branche, comme le fait le *Pholiota destruens* sur les peupliers, son arbre de prédilection. Les filaments mycéliens pénètrent profondément le bois, le mortifient, en hâtent la décomposition et le préparent ainsi, si l'on n'y met bon ordre, à recevoir d'autres espèces plus amies que lui du bois altéré. D'autres, comme je l'ai dit plus haut, s'attaquent aux arbres malades et en hâtent la fin.

Parmi les nombreuses espèces d'Agarics arboricoles, je citerai, en outre du *Pholiota destruens*, le beau *Pholiota squarrosa* qui pousse à la base des vieux cerisiers et autres arbres, les non moins brillants *Ph. adiposa* du hêtre, *Ph. spectabilis* et *aurivela* principalement des chênes, le *Ph. ægerita* des peupliers, le *Lentinus tigrinus* sur le même arbre et sur les saules, les *Pleurotus corticatus* sur les tilleuls, *ulmarius* sur les ormes, *ostreatus* et ses variétés sur les peupliers et les noyers, *pometi* sur les pommiers, espèces prises parmi les plus grandes et les plus nuisibles aux arbres qui les portent.

Tous les Agaricinés xylophiles sont certainement bien nuisibles, mais ils ne le sont pas encore autant que bien des Polyporés ou champignons poreux en dessous, que bien des Hydnes ou champignons dont la partie inférieure est garnie d'aiguillons, que même bien des *Stereum* et autres Théléphorés, qui, bien que de tailles moins considérables, sont par leur abondance de véritables fléaux pour les arbres. Toutes ces familles ont leurs espèces pourvues d'un suc plus acide et sont plus propres par conséquent à favoriser l'altération des tissus attaqués.

Parmi ces champignons destructeurs par excellence, les plus à craindre sont certainement ceux dont la végétation est la plus abondante et la plus rapide, c'est-à-dire les grandes espèces de consistance molle ou peu dure. Ces

espèces entrant généralement en végétation par les temps humides, au printemps ou dans la belle saison, arrivent à leur complet développement en été ou en automne, et ne tardent pas alors à disparaître par vétusté, ou plus souvent détruits par une foule d'insectes de divers ordres, qui y trouvent leur subsistance soit à l'état de larves, soit à celui d'insectes parfaits, soit même pendant leur vie entière.

Parmi les espèces éminemment nuisibles de ce groupe, je citerai : le *Polyporus squamosus*, qui pousse sur divers arbres, principalement les ormes et les noyers, et qui atteint quelquefois une très grande taille, les *Polyporus giganteus*, *frondosus* et *intybaceus*, plus spéciaux aux vieux chênes quoique se trouvant aussi sur d'autres arbres, le magnifique *P. sulfureus*, qui se reconnaît de loin à sa belle couleur jaune, souvent rougeâtre sur les bords, imitant dans sa fraîcheur un bouquet de flammes. Il attaque les vieux poiriers, cerisiers, pommiers de nos vergers, tout aussi bien que les vieux chênes et autres arbres forestiers ; le *P. hirsutus*, qui se plaît principalement sur les noyers et les ormes ; le *Fistulina hepatica* ou *langue de bœuf*, sur les chênes et les châtaigniers ; l'*Hydnum erinaceum*, sur les vieux chênes ; l'élégant *H. coralloïdes*, qui présente ses belles touffes blanches sur les vieux arbres de nos forêts comme sur les bois de nos chantiers ; et enfin tant d'autres espèces tout aussi nuisibles soit par leur taille, soit par leur abondance.

Pour les autres espèces, c'est-à-dire pour celles d'une nature dure et ligneuse, elles sont aussi nuisibles quoique à un degré moindre, puisque leur végétation est bien plus lente ; que leur durée se prolonge des années entières, leur végétation s'arrêtant dans certaines saisons pour reprendre lorsque ces dernières deviennent plus favorables. Ces espèces qui appartiennent encore aux familles des Polyporés, des Théléphorés, et même à celle des Agaricinés, se montrent aussi souvent sur les bois morts que sur des arbres paraissant au premier abord pleins de vie. Dans ce groupe, je citerai : le *Polyporus pomaceus*, sur les arbres fruitiers ; le Polypore amadouvier, sur les noyers, les hêtres et les chênes ; le *Pol. igniarius*, si fréquent sur les vieux saules ; le *Polyporus betulinus*, sur le bouleau ; le *Trametes Pini*, sur les pins ; les

Lenzites xapiaria et *abietina*, sur les arbres verts, mais qui affectionnent principalement les bois travaillés et sont quelquefois nuisibles aux barrières et aux portes des jardins; les vulgaires *Stereum hirsutum* et *purpureum* qui, quoique de petite taille, abondent sur les bois morts, le second plus souvent sur les peupliers, et bien d'autres espèces encore qu'il serait trop long d'énumérer.

La pénétration du mycelium chez toutes ces espèces est toujours à peu près identique, mais plus ou moins lente. Active, comme nous l'avons dit, chez les espèces molles et charnues généralement annuelles, elle l'est beaucoup moins chez les espèces fermes et ligneuses plus spécialement vivaces, mais elle se fait de la même manière. L'épaisseur des cellules ligneuses étant considérable, les filaments mycéliens ne les pénètrent qu'après les avoir désagrégées ou ramollies au moyen des sucres acides qu'ils sécrètent par exsudation. Cette exsudation peu visible quoique constante dans le bois envahi, l'est beaucoup plus sur les parties exposées à l'air dans la période végétative, c'est-à-dire quand l'état d'humidité de l'atmosphère donne aux filaments de ces végétaux cet état de turgescence qui est celui de leur vie active. On peut voir alors le champignon, ou même le mycelium quand il se développe sous les écorces se couvrir de gouttelettes limpides ou colorées suivant les espèces, comme on peut le remarquer si bien sur le *Polyporus dryadeus* des vieux chênes et sur le *Merulius lacrymans*, l'un des champignons les plus terribles pour les bois de charpente exposés dans des endroits humides. Tantôt ces gouttelettes sont colorées parce que le suc du champignon a lui-même cette couleur, tantôt parce qu'elles le sont accidentellement par les spores qu'elles entraînent. Ces gouttelettes sont toujours acides et se distinguent bien de celles de rosée par cette propriété. Or cette acidité est le principe capital de l'action destructive de ces végétaux. C'est au moyen de ce suc que les champignons arboricoles ramollissent les tissus, les désagrègent, les dissolvent même souvent en partie, pour les pénétrer et se les assimiler, en un mot s'en nourrir, fixant une partie de leurs éléments dans leurs tissus, et éliminant les autres sous forme d'acide carbonique.

Bien loin de ressembler aux parasites vrais qui vivent sur

les feuilles ou en pénètrent les cellules vivantes, en absorbent les sucres et n'arrivent à les mortifier que par épuisement, les champignons lignicoles vivent sur les bois morts ou malades et dans ce dernier cas, comme nous l'avons vu, les font périr d'abord pour se les assimiler ensuite. Les vrais champignons parasites, généralement très petits, mais souvent les plus redoutables, habitent de préférence les feuilles comme l'Oïdium, les Peronospora ou Mildew, la rouille des blés, et y trouvent une vie plus appropriée à leur délicatesse, mais on en rencontre aussi des espèces lignicoles comme les *Gymnosporangium* ou *Podisoma* et le *Peridermium Pini*, parasites des arbres verts, Pins et Genévriers. Ces derniers champignons se distinguent à première vue dans leur action nocive, en ce qu'ils ne végètent que sur des parties saines et bien vivantes, qu'ils tuméfient ou déforment souvent tant par l'afflux de sève qu'y détermine leur présence, que par celle du mycelium qui en augmente le volume.

Avec les champignons arboricoles, faux parasites, au contraire, pas de tuméfaction, les tissus sont détruits en grande partie. Le mycelium les absorbe et les remplace, profitant des moindres cavités pour s'y étendre, s'y accumuler quand elles sont plus grandes, et y former ces corps curieux, que les anciens mycologues désignaient sous le nom de *Xylostroma*, et qui affectent les formes aussi variées et aussi grandes que les espaces qu'ils remplissent.

Cet état d'altération des tissus des arbres est remarquable et facilement visible. Il suffit d'enlever un morceau de la partie attaquée pour le remarquer même sans le secours de la loupe. Le bois semble plus humide, il a perdu sa cohésion, sa dureté habituelle et se désagrège facilement. Ces altérations, quelquefois moins sensibles avec les champignons de consistance ligneuse, n'en sont pas moins réelles. Ici le mycelium plus ferme, plus tenace, remplace souvent en partie la résistance détruite sur le bois altéré, mais ces bois n'en restent pas moins impropres aux usages industriels et perdent même beaucoup de leur valeur comme bois de chauffage, car c'est à peine s'ils donnent de la chaleur. Disons encore que ces bois pénétrés de filaments mycéliens sont attaqués très souvent par une foule de coléoptères ou de leurs larves, qui

s'y creusent des galeries nombreuses et contribuent encore davantage à leur destruction.

Tels sont les effets pernicioeux les plus redoutables produits par les champignons sur les arbres et sur les bois destinés aux usages domestiques ou industriels; telle est aussi leur manière de les produire. Ces altérations se continuent plus tard par la poussée d'autres espèces qui préfèrent une décomposition plus avancée. Les champignons arboricoles sont un des instruments qu'emploie la nature pour empêcher la trop grande multiplication des grands végétaux et les faire disparaître en cas de mort, car avec leur concours et celui des insectes, les plus gros troncs peuvent ne pas tarder à être réduits en poussière, puis en humus, pour redevenir par là propres à l'alimentation d'autres végétaux.

Mais d'un autre côté, l'utilité des arbres à fruit comme celle des arbres forestiers est si grande pour l'homme qu'on doit faire son possible pour enrayer le mal quand il se produit, et il n'est pas inutile d'indiquer le meilleur remède à employer pour atteindre ce but. Bien des moyens ont été préconisés surtout pour les parasites des feuilles, le soufre pour l'Oïdium, le sulfate de cuivre seul ou mêlé à de la chaux pour le Mildew, mais ces procédés si efficaces pour ces deux fléaux, sont inertes pour les espèces qui rentrent dans le cadre de cette notice. Pour eux je ne citerai que le meilleur, c'est-à-dire celui qui est le plus certain et le plus facile à employer. Ce moyen consiste, aussitôt qu'on s'aperçoit de la présence d'un champignon nuisible, de l'enlever avec une partie de l'écorce et même du bois sur lequel il est poussé, puis de panser la plaie avec une couche de goudron de houille. Il faut avoir soin de surveiller le mal qui peut récidiver, et de renouveler l'opération jusqu'à disparition complète du champignon. En agissant ainsi, on pourra préserver un arbre d'altérations souvent profondes, qui peuvent même amener plus ou moins rapidement sa mort suivant la force et la vitalité du sujet.

Pour les bois destinés à l'industrie, tout le monde sait que leur immersion dans une solution de sulfate de cuivre est le moyen le plus sûr et le plus employé pour les préserver de ces hôtes dangereux.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

Grandes Pépinières de Marly-la-Ville (S.-et-O.)

Desservies par les Gares de Surveilliers et Louvres.

HARLAY Frères.

Grandes Médailles de vermeil des Expositions de Dammartin
et de Senlis.

GRAND CHOIX D'ARBRES DE TOUTES SORTES

Les Publications Populaires

DE LA

LIBRAIRIE DE L'ART A PARIS

Cette importante maison édite deux séries de petits livres illustrés et publiés à très bas prix qui sont de la plus haute utilité pour l'instruction et pour le développement du goût de nos intelligentes populations.

La première, intitulée : **Bibliothèque populaire des Ecoles de Dessin**, a été fondée à la *Librairie de l'Art* par le très savant et très regretté professeur-secrétaire de l'Ecole nationale des Arts décoratifs, M. RENÉ MÉNARD, mort tout récemment. et qui comptait partout les plus vives sympathies; la publication, qui se compose déjà de vingt-deux volumes et qui se continue sur le plan arrêté par son très compétent fondateur, comprend les *Eléments de Perspective linéaire et ses applications*, l'*Arithmétique*, la *Géographie descriptive*, la *Construction*, l'*Histoire de la décoration en Egypte*, en Grèce, chez les Romains, en France de Henri II à Louis XVI inclusivement, les *Villes du Vésuve*, étude d'une *Cité antique*, un *Cours d'Histoire générale*, une *Histoire de l'Orfèvrerie*, les *Carrelages historiés du Moyen-Age et de la Renaissance* admirablement illustrés, etc.

La seconde série paraît sous le titre de : **Bibliothèque d'Enseignement artistique**; elle est de fondation plus récente et se compose jusqu'ici de quatre charmants petits volumes d'*Alphabets décoratifs* par Théodore de Bry, François-Emile Ehrmann, Jean-Daniel Preisler et Habert-Dys. Ce sont des compositions d'une rare élégance, d'une extrême originalité, d'une variété absolue, de véritables modèles de goût. Chaque Alphabet est précédé d'une notice biographique de l'artiste à qui l'on doit ces excellentes compositions.

Les deux Bibliothèques se trouvent à Senlis à la Librairie de M. PAYEN.

Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1887.

Plantation d'un arbre de haut jet dans les prairies humides.

- Senlis* : Dimanche 6, à midi 1/2, au Jardin de la Société.
- Vineuil* : Jeudi 10, à 10 heures du matin, chez M. Dupré.
- Apremont* : Jeudi 10, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.
- Crépy* : Dimanche 13, à 2 heures de l'après-midi, au Théâtre.
- Saint-Maximin* : Jeudi 17, à 10 heures du matin, à la Mairie.
- Saint-Leu* : Jeudi 17, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.
- La Chapelle* : Dimanche 20, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet.
- Ermenonville* : Jeudi 24, à 10 heures du matin, à la Mairie.
- Lagny-le-Sec* : Jeudi 24, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 27, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.

DÉCEMBRE 1887.

- Barberie* : Jeudi 1^{er}, à 10 heures du matin, à la Mairie.
- Rully* : Jeudi 1^{er}, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Tirlet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.